

Fonctionnement du dispositif
ULIS-TSLA
+
Les missions de chacun

Rentrée 2023

Sommaire

1. Le dispositif ULIS-TSLA
2. Les élèves de l'ULIS
3. Eléments de contexte
4. Objectif et actions à partager
5. Que fait-on en ULIS ?
6. Les missions de chacun:
 - Coordonnatrice ULIS
 - Enseignants
 - AESH
 - Professeur Principal
 - Famille

1. Le dispositif ULIS-TSLA

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

Composition

- Une **coordonnatrice ULIS** professeure des écoles, enseignante spécialisée (21 h /sem), professeure ressource pour les élèves BEP
- Des **équipes** pédagogiques et éducatives encadrées par l'équipe de direction
- Une **AESH** collective à (32h / sem)
- **14 élèves** ayant des **TSLA** aussi appelés **troubles -dys**

2. Les élèves de l'ULIS

Variété des TSLA (troubles –dys):

- Trouble du langage écrit et oral (**dyslexie – dysorthographe – dysphasie**)
- Trouble de la motricité fine et globale (**dysgraphie - trouble de la coordination = dyspraxie**)
- Troubles des outils de la logique mathématique: calcul, nombre, planification, et organisation (**dyscalculie - trouble de la coordination**)
- Trouble des fonctions exécutives (**trouble de la coordination - TDA / TDA-H (trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité)**)

Répartition par niveaux :

- 6^{ème} : 0 élève
- 5^{ème} : 4 élèves (3 dans une classe et un élève qui vient d'entrer dans le dispositif en Oct)
- 4^{ème} : 0 élève
- 3^{ème}: 10 élèves (3 / 3 / 4)

3. Éléments de contexte

Impact des TSLA :

- Grande fatigabilité
- Difficultés psychologiques (estime de soi altérée)
- Difficultés relationnelles (pb d'interaction / confiance en l'autre altérée)
- Difficultés physiologiques (maux de ventre / de tête / ...)
- Problèmes motivationnels (sens donné à l'école)

Points d'appuis des élèves dys :

- Imagination débordante
- Forte empathie envers les autres
- Sens artistique et / ou capacités sportives développés
- Sens de l'humour
- S'intéressent aux choses concrètes

4. Un objectif à partager

Créer les conditions d'accueil et d'accompagnement pour une scolarisation inclusive réussie

Un moyen incontournable

Un travail collaboratif entre tous les intervenants

Un impératif

Connaître les missions de chacun

5. Que fait-on en ULIS ?

Un fonctionnement qui s'adapte au nombre d'élèves accueillis, au moment de la journée et surtout aux besoins des élèves

50 % du temps : je travaille à partir des objectifs fixés par mes collègues selon leur programme / programmation. On travaille sur des compétences scolaires : sur du contenu scolaire.

20 % du temps, je travaille sans lien avec mes collègues : à partir des projets / besoins de l'élève (pour redonner du sens aux apprentissages), mais aussi je fais un créneau d'1h / semaine sur l'orientation dès la 4ème.

30 % du temps, je travaille sur les stratégies de compensation pour chaque élève : analyse fine de leurs besoins selon leur profil cognitif et mise en place des solutions qui engagent une volonté + action de l'élève. Ces stratégies de compensation touchent très souvent le métier d'élève (comment s'organiser, comment ranger, comment se concentrer, s'apaiser, lire efficacement, demander de l'aide...). Le but de ce travail est de servir le métier d'élève car il vise le transfert de ses savoirs-être dans sa classe de référence.

Une compétence que je travaille très souvent avec tous - sous toutes ses formes - : **“Comment retrouver un savoir ?”** ou plus prosaïquement “à quel endroit dois-je chercher pour retrouver cette information en lien avec les nombres relatifs ? ou la séance 3 de FR ?”

Ex 1 : G. doit sortir son poème (donné par sa prof de FR) pour l'apprendre. Or, il sait pas s'organiser avec ses affaires et **il ne retrouve donc pas “le savoir”** (= il ne range pas ses feuilles, idem sur son ordi) + il ne sait pas non plus planifier les étapes d'une tâche complexe (= il plane, parle, chante...).

Solutions envisagées après réflexion avec lui : chaque début d'heure, **rituel de 10 min de rangement / organisation en silence face à un mur à l'aide de son trieur.**

Ex 2 : L. apprend à présenter un document en Histoire . Elle a des troubles du repérage dans l'espace (Elle ne sait pas se repérer dans un cahier, où se trouve le cours le plus récent?!), de la mémoire à long terme (elle ne sait plus de quoi la prof d'histoire a parlé le cours d'hier) et de la mémoire procédurale = le faire (elle ne sait plus - alors qu'elle l'a fait 10 fois le mois précédent - quelles sont les 5 étapes pour présenter un document).

Solutions envisagées = 1. **ouvrir son cahier de référence, tourner les pages de l'arrière à l'avant (pour trouver les dernières pages écrites) et s'appuyer sur les titres / intertitres pour savoir de quoi parle le cours** 2. **Si la procédure a été travaillée en ULIS (Comment présenter un document en HG ?), retrouver sa fiche-outil dans son porte-vue ULIS et la garder en sous-main pour écrire les 5 étapes.** 3. **Recommencer ce travail en se passant progressivement de la fiche-outil.**

6. Missions de chacun

I. La coordonnatrice ULIS

1. Communique régulièrement avec l'ensemble des partenaires afin de définir le **Projet Individualisé (PI)** de chaque élève et veille à son suivi ou à son évolution.
2. Prépare et diffuse les **aménagements** nécessaires pour chaque élève.
3. Prévoit l'organisation générale des **EDT**: celui des élèves, celui de l'AESH-co et celui du regroupement ULIS.
4. Dispense un enseignement adapté à chaque élève lors des temps de regroupement ou en collaboration avec les enseignants (co-enseignement)

6. Missions de chacun

II. Chaque enseignant de l'équipe pédagogique

1. Prend connaissance des **aménagements préconisés** et les met en œuvre en fonction de ses possibilités.
2. Echange avec la coordinatrice sur **les possibles et les besoins** (conseils, co-enseignement, projets, évaluations adaptées....).
3. Indique au coordonnateur **les objectifs pédagogiques et les compétences travaillés** par période.

6. Missions de chacun

III. L'Accompagnant de l'Élève en Situation de Handicap (AESH)

1. Participe à la mise en œuvre de l'**accueil** en favorisant la **mise en confiance** de l'élève et de l'environnement.
2. Observe le **fonctionnement des élèves** et communique avec l'équipe pour contribuer à l'**adaptation** de la situation d'apprentissage.
3. Accompagne les élèves dans les classes de référence ou en ULIS en s'appuyant sur les préconisations du document de mise en œuvre du PPS

6. Missions de chacun

IV. Le professeur principal

1. Participe aux **ESS** avec le coordonnateur et l'AESH. Il est le **représentant** de l'équipe.
2. Rencontre **les familles** comme pour tous les autres élèves.
3. Ajuste **les PI** de chaque élève en lien avec la coordonnatrice.
4. Assure le suivi pédagogique de l'élève en communiquant avec l'équipe éducative et les parents.

6. Missions de chacun

V. La famille

1. Communique régulièrement avec la coordonnatrice pour l'informer de la situation de l'élève et de son vécu.
2. Transmet à la coordonnatrice le PPS et les diagnostics établis par les spécialistes de soins.
3. Informe et rencontre l'équipe pédagogique pour le suivi de l'enfant.
4. Participe à l'ESS et invite les spécialistes de soins à y participer.
5. Travaille en partenariat avec l'équipe éducative dans le respect des missions de chacun.